

Le contre-plan de relance du PS propose d'injecter 50 milliards d'euros dans l'économie

L'effort se partagerait entre le soutien à l'investissement et celui à la consommation. La TVA serait abaissée d'un point. Une prime anti-crise de 500 euros serait versée aux plus modestes.

Le bureau national du Parti socialiste, réuni exceptionnellement, devait aviser mercredi 21 janvier un « contre-plan de relance ». Celui-ci devait comporter 50 milliards d'euros de dépenses budgétaires « brutes » et injecter, in fine, 40 milliards d'euros dans l'économie soit l'équivalent de 2 % du produit intérieur brut. Ce dispositif, dont le détail est susceptible de faire l'objet de négociations de dernière minute au sein de la majorité issue du congrès de Reims, se présente comme une solution alternative face au dispositif de 26 milliards d'euros annoncé par le gouvernement. Ce « contre-plan » servira d'argumentaire à la motion de censure déposée par les députés PS et qui sera discutée le 21 janvier devant l'Assemblée nationale. **Plus de 50 milliards d'euros.** Le dispositif élaboré par le PS se présente comme « massif, équilibré et de nature à engendr...

der des effets immédiats ». Il devrait injecter quelque 50 milliards d'euros dans l'économie française, un montant dont il faut retrancher 10 milliards d'euros d'aides en capital apportées aux banques sous forme de prise de participation de l'Etat. Globalement, la moitié des sommes concernées vise à stimuler directement la consommation des ménages, l'autre à encourager l'investissement.

Chèque « anti crise » de 500 euros. Parmi les mesures destinées à relancer immédiatement la demande figure notamment l'attribution d'un « chèque anti-crise » de 500 euros aux bénéficiaires de la PPE (prime pour l'emploi), soit 9 millions de personnes, ainsi qu'à ceux qui perçoivent les minimas sociaux.

Hausse de 3 % du smic. Le salaire minimum serait augmenté de 3 % dans les plus brefs délais. Le mode de revalorisation des retraites serait modifié afin de suivre l'évolution du salaire moyen.

Baisse de 1 % de la TVA. Plutôt que d'opter pour une baisse sélective du taux de TVA, le PS a choisi de réduire uniformément d'un point son taux qui passerait de 19,6 % à 18,6 %. Le coût budgétaire de cette mesure est évalué à 6,9 milliards d'euros.

Emploi 100 000 « emplois aidés » supplémentaires seraient créés, permettant de porter les effectifs concernés de 300 000 à 400 000. Les suppressions de postes seraient gelées dans la fonction publique. La durée d'indemnisation du chômage partiel prolongé serait allongée grâce à l'augmentation des moyens consacrés par l'Etat.

Encadrer les licenciements. Afin de faire échec aux « licenciements boursoyeurs », la solution retenue préconise de distinguer quatre types de cas, allant de l'entreprise en situation de difficulté patente contrainte de réduire ses effectifs à la société tentée de procéder à des licenciements « d'opportunité » sans autre justification que la maximisation de ses résultats financiers.

Il s'agirait de rétablir, en l'adaptant, la disposition mise en œuvre par la loi de modernisation sociale instaurée par le gouvernement Jospin. Celle-ci permettait à la direction générale de l'entreprise, sous l'autorité du juge, d'imposer à l'employeur des obligations (en matière de reclassement et de formation, par exemple) directement liées à la santé de l'entreprise. Ce qui aboutirait à renchérir le coût des licenciements.

Soutenir l'investissement. Consacré à l'investissement, l'autre volet du contre-plan socialiste prévoit notamment des mesures de soutien aux collectivités locales et aux entreprises en leur facilitant l'accès au crédit par l'intermédiaire de fonds de garantie.

Des mesures sectorielles portant, entre autres, sur le bâtiment et l'industrie automobile - ainsi que des mesures spécifiques au profit des dépenses de recherche et de protection de l'environnement sont proposées. Le PS, qui entend transformer en prise de participation de l'Etat les aides accordées aux banques, est favorable à la généralisation du principe de conditionnalité des allègements de charges. Ceux-ci seraient réservés aux employeurs ayant, par exemple, conclu un accord salarial.

Supprimer le « paquet fiscal ». La suppression du « paquet fiscal » contribuerait au financement du dispositif. Une telle mesure (qui impliquerait des hausses d'impôts) rapporterait des milliards d'euros par an. Au total, les experts du PS considèrent que leur contre-plan creuserait de 5 milliards d'euros le déficit budgétaire.

JEAN-MICHEL NORMAND

COUR DE CASSATION

Conditions de vie en prison : un détenu se voit refuser de saisir le juge pénal

LA COUR DE CASSATION a rejeté, mardi 20 janvier, le pourvoi d'un détenu, Christian Donat, qui avait porté plainte contre ses mauvaises conditions de détention à la prison de Rouen, fermant la voie pénale dans ce domaine. Contre l'avis du parquet général, la chambre estime que les faits « ne peuvent admettre aucune qualification pénale ». Le détenu avait invoqué l'article 225-14 du code pénal qui condamne le fait de soumettre une personne vulnérable à des conditions « d'hébergement incompatibles avec la dignité humaine ».

Pour la Cour de cassation, les faits « n'entrent pas dans les prévisions de l'article », qui vise principalement les « marchands de sommeil ». M. Donat avait fait condamner l'Etat en 2007 à 3 000 euros de dommages et intérêts par le tribunal administratif de Rouen. Son avocat, Patrice Spinou, va saisir la Cour européenne des droits de l'homme. Pour l'Observatoire international des prisons, « le juge judiciaire met les autorités responsables des services pénitentiaires à l'abri de toute poursuite à raison de l'état indigne des cellules ».

ALAIN SAILLES

PARLEMENT LE PS DESERTE L'HÉMICYCLE

Climat de crise à l'Assemblée nationale

LA SÉANCE de questions au gouvernement, mercredi 21 janvier à l'Assemblée nationale, devait se tenir en l'absence des députés du PS. « Vous créez les conditions d'une crise politique », a déclaré, mardi soir, le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, avant d'annoncer que les élus PS ne seraient pas présents dans l'hémicycle pour la suite de l'examen du projet de loi sur la procédure législative ainsi que pour la séance du lendemain, retransmise en direct. « Nous vous laissons entre vous », a conclu M. Ayrault, dénonçant des conditions de débat « indignes et irrespectueuses » de l'opposition. Le président de l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer, a condamné le « coup de force » des députés de l'opposition. Un degré de tension qui n'a guère de précédents au Palais-Bourbon.

Mardi après-midi, le gouvernement avait indiqué que l'article 13 du projet de loi - sur le « crédit-temps » et le droit d'amendement -, qui concentre l'essentiel des désaccords, serait abordé à partir de 21 h 30. A l'heure dite, l'hémicycle est inhabituellement garni. Quatre orateurs du PS se succèdent, puis un de l'UMP, avant que M. Ayrault formule une proposition susceptible de fournir une base de compromis. Mais, à la surprise générale, le rapporteur (UMP) et président de la commission des lois, Jean-Luc Warsmann, demande la clôture de la discussion sur l'article.

Indignation à gauche. « Ce qui vient de se passer est inadmissible », s'indigne Jean-Claude Sandrier (PCF), au nom des députés communistes et Verts. François Sauvadet (Nouveau Centre) se dit « choqué ». « Nous n'acceptons pas cette manière de nous traiter », reprend M. Ayrault. Vous avez cherché à nous humilier. » Il

demande une suspension de séance et en appelle au président de l'Assemblée nationale.

La séance reprend sous la présidence de ce dernier. Masses au pied du « perchoir », les députés du PS scandent « démocratie ! démocratie ! ». Nouvelle suspension. Dans les couloirs, le ton monte. « Ce qui vous arrive, c'est le boomerang », retorque Jean Leonetti, vice-président du groupe UMP. Le villepiniste Jean-Pierre Grand ne partage pas ce point de vue. « J'ai mal à ma peau de gaulliste et de républicain », s'indigne le député (UMP) de l'Hérault. M. Ayrault interpelle vivement le secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, Roger Karoutchi : « Vous vous êtes joints de notre gurgule. Ce qui a fait Warsmann est odieux. »

23 h 20. La séance reprend à nouveau. Cette fois, c'est l'épreuve de force. Le président de l'Assemblée appelle un à un des amendements qui ne sont pas défendus, sous les cris de la centaine de députés de l'opposition toujours massés au pied de la tribune. « Accoyer démission ! », scandent-ils, avant d'entourner Lu Marcellaise. Impavide, M. Accoyer continue d'égréner une liste d'amendements non défendus. M. Ayrault, entouré de deux anciens présidents de l'Assemblée nationale, Henri Emmanuelli et Laurent Fabius, demande un nouveau rappel au règlement. En vain. Il est minuit passé - la gauche quitte l'hémicycle.

Pour M. Karoutchi, l'opposition a voulu se livrer à « une opération politique ». Le président du groupe UMP, Jean-François Copé, dénonce « un jeu de rôles ». Seule en séance, la majorité poursuit l'examen des articles du projet de loi.

PATRICK RUGIER

FINANCES PUBLIQUES Le déficit public serait encore de 1,5 % du PIB en 2012

Le ministre du budget a revu à la hausse, mardi 20 janvier, ses prévisions de déficit public à 4,4 % du PIB en 2009, 3,1 % en 2010, 2,3 % en 2011 et 1,5 % en 2012. Eric Woerth a aussi fixé à 86,5 milliards d'euros le déficit budgétaire 2009. Il est supérieur de 700 millions au chiffre donné au Monde (du 21 janvier) par une source gouvernementale.

DROGUE

21 overdoses en Ile-de-France Vingt et une personnes - 15 en Seine-Saint-Denis et 6 dans le Val-d'Oise - ont été hospitalisées, mardi 20 janvier, après une overdose d'héroïne. Leurs jours ne sont pas en danger mais les autorités sanitaires ont alerté les services d'urgence. Cette héroïne, trop dosée ou contenant un produit toxique, proviendrait, selon la police, de la ville de Stains, plus précisément du quartier des Poètes. - (Reuters.)

L'AFCAE et BNP Paribas présentent



FESTIVAL CINEMA Téliorama
 Pour voir ou revoir les meilleurs films de l'année
 Du 21 au 27 janvier 2009
 3€ la place
 avec le pass Téliorama dans les numéros des 14 et 21 janvier 2009
 Pour plus d'infos www.telerama.fr/festivalcinema

Valse avec Bachir
 Vicky Cristina Barcelona
 Un conte de Noël
 Hunger
 Entre les murs
 A bord du Darjeeling Limited
 Le Silence de Lorna
 There will be blood
 Les Plages d'Agnes
 L'Heure d'été
 Home
 Séraphine
 Juno
 La Vie moderne
 Into the wild

AFCAE CINEMA

BNP PARIBAS
 La banque d'un monde qui change

Automobile En prenant 35 % du groupe américain, l'italien veut relancer Alfa Romeo aux Etats-Unis

Fiat se rapproche de Chrysler pour mieux affronter la crise

L'Amérique, sans déboursier un centime. Voilà ce que vient de s'offrir Fiat. Le groupe italien a annoncé, mardi 20 janvier, qu'il allait prendre 35 % du capital de Chrysler. Mais, comme dans toutes les bonnes affaires, il y a un revers à la médaille. Le plus petit des constructeurs américains est au bord de la faillite.

Comme il se doit, les deux constructeurs ont présenté le rapprochement comme un accord « gagnant-gagnant ». Du côté de Chrysler, l'accord avec Fiat va lui permettre d'accéder à une technologie qui lui fait clairement défaut aujourd'hui : la motorisation de petits véhicules, économiques et peu polluants. Chrysler est en effet beaucoup trop dépendant des 4 x 4 et du marché américain où il réalise 90 % de sa production. Avec Fiat, il aura accès à l'Europe, mais aussi à des marchés en creux : la Russie, le Brésil ou la Chine.

Pour Fiat, l'accord va permettre, via le réseau commercial de Chrysler, de vendre sa marque Alfa Romeo aux Etats-Unis. Il s'agit d'un retour. Par ailleurs, Fiat veut lancer sa Fiat 500 pour concurrencer la Mini du groupe BMW et la Smart de Daimler, dont les commercialisations ont connu un véritable succès. Chrysler et Fiat s'ouvrent mutuellement leur réseau de concessionnaires. « Cette alliance est excellente pour les deux constructeurs, ils peuvent y gagner beaucoup », estime

Xavier Mosquet, du Boston Consulting Group à Detroit.

En nouant cette alliance, Sergio Marchionne, administrateur délégué de Fiat, met en pratique ses récentes déclarations sur la consolidation du secteur. Dans un avenir proche, seules cinq ou six marques mondiales – capables de produire 5 ou 6 millions de véhicules – survivront, avant-il pronostique. Avec Chrysler, Fiat fait un bond en termes de taille, mais reste loin de ce niveau. Les deux groupes produiront quelque 4,4 millions de véhicules.

Plus de questions que de solutions

De fait, d'autres partenariats sont envisageables. Selon un porte-parole de Fiat, « l'accord avec Chrysler n'exclut pas d'autres alliances ». Selon la presse italienne, le constructeur turinois, déjà lié au groupe PSA Peugeot Citroën pour la fabrication de véhicules commerciaux, a ouvert des tractations avec l'allemand BMW pour la fabrication de moteurs et de composants. « Cette initiative est une étape clé dans le changement rapide du paysage du secteur automobile », a commenté M. Marchionne.

Reste que cette alliance risque de poser plus de questions qu'elle ne résout de problèmes, au moment où l'automobile s'enfonce dans sa plus grave crise depuis la seconde guerre mondiale. Pour Edward Altmann, professeur de finance à l'université

Avec l'alliance, le groupe américain devrait éviter une faillite imminente



de New York, qui avait donné en décembre 2008 six mois d'espérance de vie à Chrysler, ce partenariat avec Fiat « améliore » ses chances de survie, car l'aide d'urgence de 4 milliards de dollars (3,1 milliards d'euros) obtenu en décembre est clairement insuffisante pour poursuivre son activité.

Certes le rapprochement avec le constructeur italien donne un peu plus de perspectives à Chrysler, mais, à court terme, les difficultés restent immenses. « Le partenariat avec Fiat n'appuie pas de réponse au principal problème qui afflige le groupe : la disparition d'une vitesse accélérée de sa trésorerie, à immédiatement indiquer l'agence de notation Standard & Poor's. L'alliance Chrysler-Fiat va sans doute entraîner des économies substantielles, avec le temps, mais l'exécution compte des risques importants, notamment un besoin éventuel de liquidités supplémentaires. »

Dans une lettre à ses salariés, Bob Nardelli, le directeur général de Chrysler, a précisé que le partenariat avec Fiat serait complété d'ici à avril, et aidera de fait le constructeur américain à passer à la nouvelle administration que son plan est viable et à obtenir ainsi une aide supplémentaire de 3 milliards de dollars.

En revanche, du côté italien, on est ravi, alors que les bonnes nouvelles sur le front économique se font rares dans le pays. Le ministre de l'économie, Giulio Tremonti y voit « un signe de vitalité et de souplesse industrielle ». Au passage, il s'est réjoui que Fiat se soit « aidé tout seul » sans demander l'aide de l'Etat. « Un accord absolument intéressant », a renchéri Emma Marcegaglia, présidente du patronat italien. Le centre gauche, par la voix de Walter Veltroni, s'est aussi félicité de ce « mariage ». Enfin, les syndicats CISL et UIL ont également applaudi devant « ce signal d'espérance ».

En revanche, pour le fonds d'investissement Cerberus, qui avait racheté 80 % de Chrysler à l'allemand Daimler en 2007, ce rapprochement est en passe de solder une aventure décevante. « Passer de liquidités, le plan stratégique imagine pas les dirigeants de Cerberus a volé en éclats avec l'effondrement du marché américain et la crise du crédit. Cerberus conserve encore un peu moins de 45 % du capital du constructeur américain, mais Fiat a déclaré mardi qu'il n'était pas exclu d'augmenter encore sa participation. »

Daimler, lui, cherche toujours à vendre les 19,9 % qu'il détient dans Chrysler. Son but : tourner définitivement la page d'une fusion qui a tourné au cauchemar. Le groupe allemand a enjolivé 36 milliards d'euros entre 1998 et 2007. Fiat réussira-t-il là où Daimler a échoué ?

NATHALIE BRAFMAN
AVEC PHILIPPE RIHET (à Rome)

L'Etat propose 5 à 6 milliards d'euros pour aider Renault et PSA, en échange de contreparties

LORS des Fiat généraux de l'automobile, mardi 20 janvier, qui réunissaient au ministère de l'économie tous les acteurs de la filière, le premier ministre François Fillon a annoncé que l'Etat allait proposer une aide de 5 à 6 milliards d'euros en faveur de Renault et PSA Peugeot Citroën. « Il y a urgence, nous ne pouvons pas attendre encore trois mois pour voir si le système se débloque », a prévenu M. Fillon, soulignant qu'il ne se « faisait pas beaucoup d'illusions » sur le bon fonctionnement actuel du financement de l'industrie automobile par les banques.

Cette somme fait partie d'une aide plus massive que devrait annoncer Nicolas Sarkozy dans quelques jours. Renault et PSA ne parviennent toujours pas à trouver auprès des banques l'argent dont ils ont besoin pour poursuivre leur activité normalement.

Les besoins respectifs sont estimés à 9 milliards et 6 milliards d'euros. En échange, l'Etat réclame des contreparties. Ainsi, les versements des bonus et des dividendes seront scrutés à la loupe. « Il n'y aura pas de bonus chez Renault », affirme d'emblée Patrick Pelata, son directeur général. « Quant aux dividendes, lorsqu'une entreprise a des problèmes de cash, elle ne s'amuse pas à verser des dividendes. » Dans ce contexte de « donnant-donnant », plusieurs pistes pour soutenir le secteur ont été avancées mardi.

Maintenir les usines en France. M. Sarkozy a fait de la localisation de la production en

France des voitures vendues dans l'Hexagone une condition non négociable pour aider les constructeurs automobiles. « En cinq ans, on a perdu 1 million de véhicules produits en France », affirme Luc Chatel, le secrétaire d'Etat à l'Industrie. Et nos prévisions font état d'une perte supplémentaire d'1 million dans sept ans. »

Pour Roland Vardanega, directeur technique et industriel de PSA Peugeot Citroën, relocaliser en France la production de voitures fabriquées à l'étranger est totalement impensable : « Si on ne produisait en France que les voitures que l'on vend en France, c'est simple, on y diviserait notre production par deux. »

Rendre les usines compétitives en supprimant la taxe professionnelle. Pour les constructeurs, le calcul est simple. Il est plus cher de produire une voiture en France que dans les pays de l'Est. Selon Carlos Ghosn, le « made in France » est pénalisé. Le PDG de Renault s'est livré à une petite démonstration. Le différentiel de compétitivité entre une voiture produite en France et une voiture produite en Europe de l'Est s'élève à 10 % du prix de vente. De fait, sur 14 000 euros, les 1 400 euros de différence proviennent pour 400 euros des salaires, 250 euros de la taxe professionnelle et 750 euros de l'écart en terme de charges sociales.

Du coup, les constructeurs appellent à la suppression de la taxe professionnelle. M. Ghosn souhaite aussi un déplacement

des charges salariales sur les voitures vendues plutôt que sur la production.

Etablir de nouvelles relations entre les constructeurs et les fournisseurs. « Il faut que les sous-traitants cessent d'être cette armée des ombres », a lancé Christine Lagarde, la ministre de l'économie. Le fonds de soutien automobile doté de 300 millions d'euros prendra des participations chez les sous-traitants. Mais cela ne suffit pas. Il faut restaurer une relation de confiance entre les donneurs d'ordre et les sous-traitants. Ces derniers se plaignent d'être en position de faiblesse face aux exigences des constructeurs en matière de réduction des coûts et au manque de partage de moyens dans la recherche.

De leur côté, les constructeurs souhaiteraient une consolidation du secteur pour voir émerger des entreprises plus importantes, sur le modèle de l'Allemagne.

Formation et transfert des compétences. Plutôt que de mettre régulièrement au chômage technique des centaines et des centaines de salariés, il faut favoriser la formation. « Surtout avec un abaissement des charges sociales, soit des subventions particulières », avance Jean-Dominique Senard, gérant associé de Michelin. « Une partie du chômage partiel devrait être consacrée à la formation, admet Jean-Luc Vergne, directeur des ressources humaines de PSA. Mais cela pose le problème d'une modification de la loi. »

N. BN

Bien chercher pour bien trouver

Offres d'emploi, services et conseils pour tous les métiers, dans tous les secteurs et dans toutes les régions.

keljob.com

SOCIAL
RATP : cinq syndicats appellent à la grève le 29 janvier

Au moins cinq des huit syndicats de la RATP (CGT, SUD, CFTD, FO et CFTC) prévoient d'appeler à la grève jeudi 29 janvier, dans le cadre de la journée interprofessionnelle d'action lancée par huit fédérations syndicales.

FINANCE
Le parquet de Paris ouvre une enquête dans l'affaire Madoff

Le parquet de Paris a ouvert, mardi 20 janvier, une enquête préliminaire à la suite du dépôt de la première plainte en France d'une épargnante dans l'affaire Madoff. Confiée à la brigade financière,

elle vise les chefs d'escroquerie et d'abus de confiance. La plainte vise le rôle de la banque suisse UBS dans la perte des économies d'une Parisienne de 66 ans ayant placé 540 000 euros dans le fonds Luxalpha d'UBS sur l'axe américain, selon l'avocat de la plaignante, Jean Reinhart. Ce fonds a investi dans les sociétés de M. Madoff.